

SAMSUNG

Conditions de participation au concours Samsung Treasure Hunt

L'organisateur **du concours Treasure Hunt** est Samsung Electronics Switzerland GmbH, Giesshübelstrasse 30, 8045 Zurich, Suisse (ci-après dénommé « Samsung »).

1. dans le cadre **du concours Treasure Hunt**, 3 participants gagnent chacun 1 Samsung Galaxy S24 Ultra et CHF 3'000.
2. le Treasure Hunt est une chasse au trésor qui aura lieu le **26.10.2024** : 1 Samsung Galaxy S24 Ultra est caché à **3 endroits en Suisse**.

Au moins une semaine avant la Treasure Hunt, les 3 cantons dans lesquels aura lieu la Treasure Hunt seront publiés via le compte Instagram de Samsung Suisse **@samsungswitzerland** ainsi que via les comptes de nos influenceurs **@supercedi**, **@thuja_leo**, **@davnesto**.

Le 26.10.2024 à 14h00, les coordonnées exactes de la cachette du Samsung Galaxy S24 Ultra seront publiées à chaque fois.

3. le premier participant à tenir le Samsung Galaxy S24 Ultra entre ses mains remporte l'appareil et les CHF 3'000.
4. les gagnants doivent communiquer à Samsung leurs coordonnées bancaires au plus tard le 09.11.2024 pour le virement des CHF 3'000. En l'absence de communication ou en cas d'indication de données erronées, les CHF 3'000.- seront perdus sans compensation. Le prix n'est pas transmissible et ne sera pas versé en espèces.
5. Le participant prend connaissance et accepte, par sa participation à ce concours, que Samsung et/ou des tiers mandatés par Samsung prennent des photos, des vidéos et des enregistrements sonores de lui lorsqu'il arrive à la destination respective de la chasse au trésor et trouve le Samsung Galaxy S24 Ultra, et que Samsung les utilise et les traite gratuitement, dans le monde entier, de manière illimitée dans le temps et transmissible en ligne sur ses propres canaux (sites Internet, médias sociaux, etc.) ainsi que dans les médias imprimés à des fins publicitaires et de communication. Samsung peut publier le nom du gagnant.
- 6) Le concours est ouvert aux personnes âgées de 16 ans et plus résidant en Suisse ou au Liechtenstein. Les collaborateurs de Samsung et des entreprises affiliées du groupe ainsi que leurs proches sont exclus de la participation. La participation se fait aux risques et périls des participants.
- 7) La soumission de documents dont le contenu viole les droits de tiers ou est autrement illégal ou éthiquement répréhensible, ou ne respecte pas les présentes conditions de participation, peut entraîner l'exclusion de ce concours Samsung et des concours futurs, ainsi que des poursuites judiciaires contre la personne concernée.
- 8) Samsung se réserve le droit d'invalider les participations en cas de présentation de documents incomplets, incorrects, trompeurs ou frauduleux et, le cas échéant, de prendre des mesures pénales contre le participant fautif.

9) Samsung se réserve le droit de suspendre, d'annuler ou de mettre fin prématurément à ce concours à tout moment en cas de défaillance de la technologie ou pour toute autre raison importante.

10. les données personnelles fournies lors de la participation à ce concours seront traitées exclusivement pour le bon déroulement du concours, conformément à la politique de confidentialité de Samsung (disponible sur <http://www.samsung.com/ch/info/privacy/>). Les données personnelles ne sont conservées par nos soins que dans la mesure et pour la durée nécessaires à la réalisation et au déroulement de la promotion. Les données sont ensuite supprimées, sauf obligation légale de conservation.

11) Ce concours est soumis au droit suisse. Le tribunal compétent est celui de Zurich.